



VM MATERIAUX

Société anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance
au capital de 2 051 863,50€
Siège social : Route de la Roche Sur Yon
85260 L'HERBERGEMENT
545 550 162 R.C.S. LA ROCHE SUR YON

Attribution gratuite d'UNE action nouvelle pour UNE action ancienne

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société VM MATERIAUX du 2 juin 2006, a décidé, dans sa dixième résolution, d'augmenter le capital social par incorporation de réserves prélevées sur le poste « prime d'émission, de fusion, d'apport ».

Cette augmentation de capital sera réalisée par la création d'actions nouvelles d'une valeur nominale de 1,50 euro chacune, qui seront attribuées gratuitement, le 30 juin 2006, aux actionnaires à raison d'UNE action nouvelle pour UNE action ancienne.

Ces actions nouvelles porteront jouissance du 1er janvier 2006, début de l'exercice en cours, et seront soumises à toutes les dispositions des statuts. Elles auront droit, au titre de l'exercice commencé à cette date et des exercices ultérieurs, au même dividende que celui qui pourra être réparti aux actions anciennes.

Le dividende distribué au titre de l'exercice 2005 ayant été mis en paiement le 6 juin 2006, les actions nouvelles seront, en conséquence, entièrement assimilées aux actions anciennes dès leur création.

Les opérations d'attribution gratuite seront effectuées d'office le 30 juin 2006 par multiplication par 2 du nombre d'actions détenues à la clôture de la bourse du 29 juin 2006.

Les actions nouvelles seront admises sur l'EUROLIST d'EURONEXT PARIS SA dès le 30 juin 2006.

But de l'opération : cette attribution gratuite d'actions permettra d'accroître la liquidité du titre et récompensera la fidélité des actionnaires